

N^o 2357

29 Janvier 1895 Devant moi C. L. Baudin, notaire public pour la province de Québec résidant au village de Grenville
Obligation par Olivier Caillé Comte d'Orsainvillier -
à Honore Laurier Jeune homme de
peu connu de Grenville, cultivateur.
Lequel reconnaît devant moi légitimement être Honore Laurier, mais
tue condamné du village de Grenville,
seulement pour deux accusations. Céon-
cier. La somme de Cinq cents
piastres courantes de Canada, pour
mettre à même somme que lui
a faire le créancier, en dant à ce
débiteur reconnaître la bâtardeau
et en dit satisfait et il pro-
met et s'obliga de payer au dit
créditeur au cours de sa vieillesse régu-
lamentaire cette dette somme de
Cinq cents piastres, dont cinq six-
ans à compter d'aujourd'hui; ou
intervient dans l'échéance de cinq piastres
cent par animum. Et le dit intérêt
réfractaire annuellement à
la sole porante du payement com-
plet de cette somme de Cinq cents
piastres et de vieillesse qu'il pa-
dura, le dit débiteur effectuant
sa mort au profit du dit créancier
ou l'accourt la mort sera déclarée
mort Nord du lot N° sept alors le
douzième rang du dit terrains
de Grenville, Contenant cinquante
acres plus un moins, contenant
maison, grange, écurie et autres
bâtiments divers, et autrement con-
nu et désigné des plous et lieux de
ses renvais officiels du dit terrains

de Grenville communelors le 1er
M^o Septembre 1879 a don le cinquiesme
ann^e -

Pour l'execution des mesures le ditz
poste avela demandé en lieu deman-
de syndicale -

Fait et apposé au village de Gren-
ville samedi en matin éteint, par
le Maire de ce village très
conseillé au 1^{er} Septembre de l'an
mil quatre-vingt-dix-neuf par
le maire, le syndicat de la
commune d'aujourd'hui délibérant
à déclarer le territoire de la com-
mune en la présence de Ludger Bar-
rette, du village de Grenville, samedi
soir, à l'heure d'aujourd'hui. Et le ditz
council a signé, le tout fait —
quinze mille trois cents.

Ymoné Laurin
Ludger Barrette
C. L. Daedim M.P.